

Apprentissage

CAPa Jardinier Paysagiste

*RNCP N°38386
Diplôme de niveau 3*



CFPPA
de l'Allier





Objectifs visés

La formation CAPa Jardinier Paysagiste par apprentissage vous permet de préparer un diplôme de niveau 3 permettant d'accéder à un emploi de salarié en entreprise de travaux paysagers (entreprise du paysage ou collectivité territoriale)

Après obtention du diplôme, il est également possible de poursuivre la formation vers un diplôme de niveau 4 (BP Aménagements Paysagers ou BAC PRO Aménagements Paysagers par exemple).

Organisation de la formation

Formation en 2 ans :

- 35 semaines en entreprise
- 12 semaines de formation au CFPPA (840h).
- Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (test de positionnement, VAA).



Conditions d'inscription et prérequis

- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise en travaux paysagers ou le service espaces verts d'une collectivité territoriale.
- Public ciblé : Les jeunes ayant suivi un cycle complet de 3ème peuvent être inscrits en apprentissage, dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans révolus. Admission possible jusqu'à 29 ans (sauf exceptions : RQTH, sportif de haut niveau ou créateur d'entreprise).
- Sélection des candidats sur entretien.
- Délai d'accès à la formation : au plus tard 3 mois après le début du contrat d'apprentissage.

Contenu de la formation

Modules d'enseignements généraux :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (informatique, maths, histoire-géographie, culture générale, EPS, anglais, français)
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (gestes et postures, Prévention Santé Environnement)
- Interagir avec son environnement social (expression-communication)

Modules d'enseignements professionnels :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysagers.
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Connaissance agronomique du sol, des climats, reconnaissance des végétaux, écologie Réalisation de plantation, d'installation paysagère.
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements. Utilisation du matériel et entretien (tonte, taille, débroussaillage et installation irrigation)
- UC d'Adaptation Régionale :
Produire des végétaux de pépinière

Modalités pédagogiques

- Apports techniques en salle
- Interventions de professionnels
- Visites techniques
- Mises en situations sur des projets concrets

Evaluation

Le CAPA Jardinier Paysagiste est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification. Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences



Nos atouts

- Travaux pratiques en extérieur sur un plateau technique dédié
- Visites culturelles et techniques
- Pas d'épreuve terminale, validez votre diplôme en contrôle continu.
- Mobilité Erasmus possible

Tarifs

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».

Retrouvez nos indicateurs de performance sur notre site internet :

Egalement disponible sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



La structure est engagée dans la démarche H+ :

Présence de référentes handicap, avec un suivi et des adaptations pédagogiques proposés si besoin. Les locaux sont partiellement adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

CFPPA de l'ALLIER

Château de Neuville
03000 Neuvy
www.agriallier.fr

Contact :

Chargée de recrutement
04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr



Crédit photo : EPLEFPA du Bourbonnais - Natur Académie
Dernière modification : 13/02/2025